



COMMUNIQUE

FONDS DE SOLIDARITÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE AU MAROC SEPTEMBRE 2023

Un séisme de magnitude 7 survenu dans la nuit de vendredi à samedi au Maroc a fait plus de 2000 morts, plus des 2000 blessés dont un grand nombre dans un état grave.

L'épicentre du tremblement de terre a été localisé dans la province d'Al-Haouz, au centre du pays. De nombreux villages ont été fortement touchés. Marrakech, qui compte un peu moins d'un million d'habitants et ne se situant qu'à quelques dizaines de kilomètres au nord de l'épicentre, a été lourdement frappée.

Face à cette nouvelle catastrophe, de nombreuses collectivités françaises, dont beaucoup sont historiquement engagées dans des projets de coopération décentralisée avec les collectivités marocaines ont exprimé leur souhait de venir en aide aux populations et aux collectivités territoriales affectées.

François Rebsamen, président de Cités Unies France, l'ensemble des membres du Bureau Exécutif, les Administrateurs et l'ensemble du réseau de Cités Unies France tiennent à exprimer leur profonde tristesse et leur soutien aux populations marocaines gravement affectées par le séisme et ses conséquences.

Afin de concrétiser cet élan de solidarité, Cités Unies France a décidé d'ouvrir un **fonds de solidarité pour les collectivités touchées par cette catastrophe. Les fonds de solidarité de Cités Unies France permettent une réponse collective, concertée et efficace des collectivités territoriales françaises pour venir en aide aux territoires touchés.**

A l'image des autres fonds de solidarité de CUF, celui-ci visera à agir **au service d'une action de réhabilitation auprès des collectivités territoriales, en aval de l'urgence humanitaire et en complémentarité de l'aide internationale de la compétence des États.**

Vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance de la philosophie et des modalités de fonctionnement des fonds de solidarité de CUF à l'adresse suivante :

<https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France>

Un compte dédié à cette initiative sera à la disposition des collectivités dans les prochains jours. Les informations concernant ce fonds seront régulièrement actualisées sur le site de Cités Unies France.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre attache avec Simoné Giovetti, chef du Service International, Europe, Crises (s.giovetti@cites-unies-france.org).